

DQ24.1

Projet d'évolution du réseau de transport du nord-est de la région métropolitaine de Montréal par Hydro-Québec TransÉnergie

6211-09-005

Joliette, le 19 juillet 2011

Madame Anne-Lyne Boutin, coordonnatrice **BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT** Édifice l'Omer-Gouin 575, rue Saint-Amable, bureau 2.10 Québec (Québec) G1R 6A6

OBJET : Bureau d'audiences publiques – Ligne Mauricie-Lanaudière

Compensation financière accordée par Hydro-Québec à

Hôtel de Ville

la Ville de Joliette – Document requis

Madame,

Suite à votre récente demande, je désire vous informer que la Ville de Joliette a déjà, à de multiples occasions (ex. sondages, assemblées de consultation publique, etc.), consultée sa population afin de connaître les projets privilégiés par celle-ci.

Dans sa lettre du 30 mai dernier, M. Renald Gravel, directeur général, vous soumettait plusieurs projets déjà identifiés comme étant prioritaires par l'administration municipale ainsi que par la population (ex. réhabilitation d'une partie des berges de la rivière l'Assomption, mise en valeur de l'île Vessot, mise en œuvre du plan directeur du réseau cyclable, modernisation de parcs urbains, etc.).

À votre question, si la Ville de Joliette a élaboré un plan de développement durable, je vous confirme qu'en plus d'avoir adopté plusieurs plans directeurs ponctuels ou conceptuels, la Ville de Joliette possède un plan d'urbanisme qui lui permet de gérer son développement de façon durable.

De plus, afin d'actualiser cet outil de planification, la Ville de Joliette est actuellement en fin de processus de refonte de son nouveau plan d'urbanisme et des règlements qui en découlent (zonage, construction, lotissement, usages conditionnels, etc.). À cet effet, dès que le nouveau schéma d'aménagement de la MRC de Joliette entrera en vigueur, la Ville de Joliette pourra à son tour procéder à l'adoption de ces règlements.

Espérant le tout conforme et à votre entière satisfaction, je vous prie d'accepter l'expression de mes meilleurs sentiments.

SYLVAIN GAGNON, directeur Aménagement du territoire